

AVIS PUBLIC corrigé
SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE
AUTORISÉ ET DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Élection générale du 3 novembre 2013

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
MAIRIE (7 029,60 \$) *		
1. Louise Gallant, parti Action Sainte-Sophie – Équipe Gallant (Céline Le Bire, agent officiel)	6 859,65 \$	2014/03/27
2. Patrick Langlois, parti Avenir Sainte-Sophie (Haudry Escandon, agent officiel)	7 027,31 \$	2014/03/31
3. Jacques Taillon, parti des citoyens de Sainte-Sophie (Lorraine Labelle, agent officiel)	5 070,53 \$	2013/11/11
DISTRICT N° 1 (2 390,10 \$) *		
1. Sophie Astri, parti Action Sainte-Sophie – Équipe Gallant (Céline Le Bire, agent officiel)	2 332,28 \$	2014/03/27
2. Geneviève Raymond, parti Avenir Sainte-Sophie (Haudry Escandon, agent officiel)	1 223,91 \$	2014/03/31
3. Olga Bazusky, parti des citoyens de Sainte-Sophie (Lorraine Labelle, agent officiel)	1 724,07 \$	2013/11/11
DISTRICT N° 2 (2 415,60 \$) *		
1. Claude Lamontagne, parti Action Sainte-Sophie – Équipe Gallant (Céline Le Bire, agent officiel)	2 357,16 \$	2014/03/27
2. Julie Tapp, parti Avenir Sainte-Sophie (Haudry Escandon, agent officiel)	1 223,89 \$	2014/03/31
3. Michel Goulet, parti des citoyens de Sainte-Sophie (Lorraine Labelle, agent officiel)	1 742,49 \$	2013/11/11
DISTRICT N° 3 (2 376,60 \$) *		
1. Linda Lalonde, parti Action Sainte-Sophie – Équipe Gallant (Céline Le Bire, agent officiel)	2 319,15 \$	2014/03/27
2. Guy Rolland, parti Avenir Sainte-Sophie (Haudry Escandon, agent officiel)	1 223,89 \$	2014/03/31
3. Lucie Charbonneau, parti des citoyens de Sainte-Sophie (Lorraine Labelle, agent officiel)	1 715,05 \$	2013/11/11

DISTRICT N° 4 (2 430,90 \$) *		
1. Éric Jutras, parti Action Sainte-Sophie – Équipe Gallant (Céline Le Bire, agent officiel)	2 372,16 \$	2014/03/27
2. Diane Marois, parti Avenir Sainte-Sophie (Haudry Escandon, agent officiel)	1 223,92 \$	2014/03/31
3. Louise Melançon, parti des citoyens de Sainte-Sophie (Lorraine Labelle, agent officiel)	1 754,18 \$	2013/11/11
DISTRICT N° 5 (2 413,20 \$) *		
1. Guy Lamothe, parti Action Sainte-Sophie – Équipe Gallant (Céline Le Bire, agent officiel)	2 354,89 \$	2014/03/27
2. Alain Duranceau, parti Avenir Sainte-Sophie (Haudry Escandon, agent officiel)	1 223,91 \$	2014/03/31
3. Chantal Boisvert, parti des citoyens de Sainte-Sophie (Lorraine Labelle, agent officiel)	1 741,47 \$	2013/11/11
4. Lyne Hamel, candidat indépendant autorisé (Lyne Hamel, agent officiel)	259,84 \$	2014/01/31
DISTRICT N° 6 (2 413,20 \$) *		
1. Normand Aubin, parti Action Sainte-Sophie – Équipe Gallant (Céline Le Bire, agent officiel)	2 501,22 \$	2014/03/27
2. Johanne Brière, parti Avenir Sainte-Sophie (Haudry Escandon, agent officiel)	1 223,89 \$	2014/03/31
3. Robert Pépin, parti des citoyens de Sainte-Sophie (Lorraine Labelle, agent officiel)	1 849,53 \$	2013/11/11
4. Denis Duhaime, candidat indépendant autorisé (Denis Duhaime, agent officiel)	149,30 \$	2013/11/06

* Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi

Toute personne peut examiner et prendre copie des rapports et des documents qui l'accompagnent, pendant les heures normales d'ouverture de bureau, à l'endroit suivant :

2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie

Sainte-Sophie
Municipalité


Trésorier

14-08-2014
Date

Prenez note :

- ◆ Les partis politiques autorisés doivent produire leur rapport financier, une fois l'an, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année.
- ◆ Les candidats indépendants non autorisés n'ont aucun rapport à produire.

c. c. Direction du financement des partis politiques (DGE)